

RÉFÉRENTIEL DE LA CERTIFICATION

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE PERSONNALISÉE

DESCRIPTION DES COMPÉTENCES

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
<p>C.1 : A partir des éléments constitutifs du patrimoine du client, identifier les différentes problématiques en comparant l'existant aux attentes nouvelles exprimées, pour formaliser la situation du client et l'analyse approfondie de l'ensemble des actifs détenus, leur mode d'acquisition, de financement et de détention</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Epreuve n°1 écrite</p> <p>A partir de données fictives ou réelles, le candidat devra rédiger le bilan patrimonial personnalisé du client :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) identifier les différentes problématiques en comparant le patrimoine existant et les attentes nouvelles du client 2) analyser les conséquences sur le patrimoine, des aléas de la vie et évaluer les effets attendus des mesures à mettre en place et la correspondance des ressources potentielles du client avec les solutions envisagées 3) relever les écarts entre situation patrimoniale existante et future et présenter les solutions les plus adaptées <p>Epreuve n°2 écrite</p> <p>A partir des données de l'épreuve n°1, le candidat devra présenter et argumenter</p>	<p>Cr.1.1 : Le candidat collecte les informations relatives à la situation du client concernant les actifs financiers, immobiliers possédés, leurs modes de détention (Sci, directe, démembré...) et l'origine du financement (fonds propres, crédits...)</p> <p>Cr.1.2 : Il identifie les besoins et objectifs du client en termes de cadre de vie, de niveau de vie et d'autonomie de vie</p> <p>Cr.1.3 : Il répertorie les contraintes afférentes à la situation personnelle du client pouvant entraver la satisfaction de ses objectifs; il tient compte des situations de handicap du client ou de ses proches</p> <p>Cr.1.4 : Il identifie le régime matrimonial, les dispositions successorales éventuelles, l'état des libéralités et leurs conséquences en termes de pouvoirs d'arbitrage</p> <p>Cr.1.5 : Il présente la part de l'impôt dans les charges globales du client à partir des déclarations fiscales ou des sources d'imposition (flux, stock)</p>
<p>C.2 : Analyser les divers risques liés aux aléas de la vie et à son allongement, en déterminant les flux de revenus et charges futurs afin d'évaluer les effets attendus des mesures à mettre en place,</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) les propositions susceptibles de répondre aux objectifs du client, en s'appuyant sur l'ingénierie économique (recomposition de l'allocation d'actifs, prise en compte de la capacité 	<p>Cr.2.1 : Les effets attendus des mesures envisagées après analyse des risques liés aux aléas de la vie sont réalistes et cohérents : ruptures de la vie commune, pensions alimentaire, handicap,</p>

<p>ainsi que les ressources potentielles du client et de ses proches</p>	<p>d'endettement) d'une part et l'ingénierie juridique, fiscale et sociale d'autre part</p> <p>2) les résultats des simulations effectuées (projections économiques, juridiques, fiscales et sociales) sur les évolutions d'éléments du patrimoine du client</p> <p>3) la cohérence des propositions avancées avec la composition de la famille, son horizon retenu et le niveau de risque accepté</p>	<p>disparition de l'un des membres du couple/ retraite, dépendance/ endettement ...</p> <p>Cr.2.2 : Le candidat présente les possibilités de ressources potentielles du client et de ses proches, permettant de mettre en œuvre les nouvelles mesures proposées</p>
<p>C.3 : Rédiger un bilan patrimonial personnalisé, à partir de l'ensemble des constatations issues des différentes analyses réalisées, afin de présenter au client les écarts entre sa situation patrimoniale actuelle et ses attentes futures, en préconisant les axes d'amélioration nécessaires</p>	<p>4) la méthode de détermination du périmètre du suivi du patrimoine du client et les sources d'informations adaptées au dossier (suivi des évolutions juridiques, fiscales et sociales).</p>	<p>Cr.3.1 : L'analyse des écarts entre la situation patrimoniale existante et la future situation est réaliste et permet de proposer des axes d'amélioration nécessaires à la gestion future du patrimoine; le candidat inclut dans son rapport des axes garantissant des solutions durables et responsables (RSE)</p> <p>Cr.3.2 : Le bilan patrimonial personnalisé respecte les standards professionnels et obligations réglementaires (déontologie et profils risques); Il est logiquement structuré pour être compris par le client; le candidat prévoit son accessibilité aux clients en situation de handicap (accessibilité visuelle, numérique, audio...)</p>
<p>C.4 : Construire une stratégie d'ingénierie patrimoniale globale, en préconisant une évolution des différents éléments du patrimoine existant afin de répondre aux objectifs économiques et juridiques du client patrimoine, des survivants, ainsi que le cadre de vie du client et de ses proches, à chaque moment du cycle de vie</p>		<p>Cr.4.1 : Le candidat présente les évolutions envisagées, en fonction des particularités du patrimoine du client, de sa situation matrimoniale ou de célibat</p> <p>Cr.4.2 : Il préconise des évolutions adaptées au mode de conjugalité pour les clients en couple, aux modes de détention visant une optimisation de la constitution, de la jouissance et de la transmission du patrimoine, aux dispositions couvrant les risques de vie (maladie, retraite, dépendance, vulnérabilité, ...)</p> <p>Cr.4.3 : Il propose des modes de détention des différentes classes d'actifs (sociétés civile, PEA, assurance vie etc....) adaptés aux objectifs du client, en privilégiant les solutions durables et responsable (RSE)</p>

		<p>Cr.4.4 : Il présente des solutions de transmission anticipée du patrimoine (donation, donation-partage...) associant la conservation des revenus (démembrement) et des dispositifs de transmission pour cause de mort adaptés (donation entre époux, testament, clause bénéficiaire)</p>
<p>C.5 : Simuler l'efficacité des opérations envisagées en réalisant des projections économiques, juridiques, fiscales, sociales et environnementales afin de justifier les préconisations formulées, présentées au client</p>		<p>Cr.5.1 : Le candidat présente les opérations patrimoniales modifiées, envisagées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des allocations d'actifs, incluant une dimension développement durable -du mode d'imposition des revenus -d'un changement de régime matrimonial -d'investissements immobiliers environnementalement responsables, -de la réalisation de libéralités ou de nouveaux investissements <p>Cr.5.2 : Il justifie ces choix en présentant les résultats chiffrés des projections économiques, juridiques, fiscales, sociales et environnementales, issues de la simulation des évolutions d'éléments du patrimoine du client</p>
<p>C.6 : Assurer un suivi régulier du client permettant de révéler des modifications de sa situation et les évolutions législatives et réglementaires applicables au regard de son patrimoine et de sa situation, pour adapter les stratégies patrimoniales mises en place</p>		<p>Cr.6.1 : Le candidat présente les actions à mettre en œuvre pour implémenter les évolutions législatives et réglementaires (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -alerter et agir lorsqu'un risque n'est pas ou plus correctement couvert -ajuster les placements en fonction de l'évolution de la situation du client ou de ses proches, des bouleversements de la vie (naissance, divorce), -réaliser un contrôle entre résultats effectifs des composantes du patrimoine et prévisions <p>Cr.6.2 : Il argumente sa détermination du périmètre de suivi et expose les sources d'informations adaptées au dossier (évolutions juridiques, fiscales et sociales), à suivre et à prendre en compte</p>

AUREP